



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N°05/2025

Conformément à l'article 65 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhoul Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La direction de l'Université Chadli Bendjedid El-Tarf , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre avec exigence de capacités minimale : n°05/2025 pour:

« ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE VIDEO SURVEILLANCE IP ET D'UN STANDARD TELEPHONIQUE IP AU PROFIT DE L'UNIVERSITE D'EL TARF»

Que l'attribution provisoire est comme suit :

DESIGNATION DES TRAVAUX	ENTREPRISE CHOISIE PROVISOIEMENT	NOTE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE DA TTC	DELAI	MODE DU CHOIX
ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DES EQUIPEMENTS DE VIDEO SURVEILLANCE IP ET D'UN STANDARD TELEPHONIQUE IP AU PROFIT DE L'UNIVERSITE D'EL TARF	SARL VIVO MAX NIF: 187360500436122	64	252.120.421,00	120 jours	Mieux disant

Tout soumissionnaire qui conteste cette attribution peut introduire un recours dans un délai de (10) dix jours à partir de la première publication de cet avis auprès de la commission des recours de la wilaya d'El-Tarf.

El-Tarf le

LE DIRECTEUR